

Les racines de la Ve République

Par **shokobon**, le **23/02/2012 à 12:03**

Bonjour à tous,
avant tout je tiens à préciser que je suis une catastrophe en constit mais j'aimerais vraiment pouvoir passer en 2e alors aux grands mots les grands remèdes. [smile4]

[s]Introduction[/s]:

L'origine de la Ve vient avant tout d'un rejet de la IIIe & IVe république (= régime d'assemblée). Ensuite je parle de DG qui est un élément central de la naissance de la Ve, parce qu'il voulait un pouvoir fort donc il prend le contrepied des républiques précédentes (IIIe & IVe)

[s]Problématique [/s]: Qu'est-ce qui a conduit à rejeter les institutions de la IVe pour se tourner vers une constitution radicalement opposée ?

[s]Plan [/s]:

I. Déception de la IVe: l'origine d'un passage à la Ve

A. Crise politique

- Affrontement Est-Ouest
 - guerre d'Algérie
- => crise de mai 1958

B. Crise institutionnelle

- crise ministérielle
- perte de la légitimité politique pour le Parlement
- gain d'une légitimité pour DG
- Seule solution : Coty demande à ce que DG soit institué 1er ministre par le Parlement

II. La réforme gaullienne des institutions

A. Une inversion de la balance des pouvoirs

- le débat sur la présidence de la République (désaccord entre DG et ses ministres d'Etat.
- DG : "Assisté du gouvernement, il définit l'orientation générale de la politique intérieure & extérieure du pays et en assure la continuité..."

=> DG recule parce qu'il a besoin de ses ministres à cause du référendum qui lui donnera sa légalité.

B. L'élaboration de la Constitution

- en quoi c'est un texte de compromis

- la ratification populaire

Voilà voilà, j'ai vraiment aucune confiance en droit constitutionnel, donc si je pouvais avoir au moins la moyenne rien qu'au TD ce serait un petit pas pour l'homme mais un immense pas pour moi.[smile3]
Je vous remercie d'avance pour votre aide

Par **shokobon**, le **23/02/2012 à 19:09**

J'ai mon TD samedi matin donc un peu d'aide par pitié...[smile17]

Par **bulle**, le **24/02/2012 à 08:25**

Bonjour,

J'ai l'impression que dans votre 2eme partie, on s'éloigne beaucoup des racines. En plus cette 2eme partie ne répond pas à votre problématique.
Racines = origines, attention de bien rester dans cette optique.

Par **shokobon**, le **24/02/2012 à 09:19**

Pourtant j'avais pensé que lorsque DG est nommé par René Coty et qu'il décide d'entamer des réformes afin de faciliter le passage à la Ve, avec comme consécration l'élaboration de la Constitution, ça rentrait dans le cadre des "racines" ?!!
Est-ce que vous voulez dire que je devrais plus me concentrer sur les problèmes qu'avait la IVe et le fait que le Parlement n'arrivait plus à faire entendre sa légitimité ? Et DG devrait seulement être une sous-partie ?

Par **shokobon**, le **24/02/2012 à 09:21**

Et si je changeais de problématique est-ce que la IIe partie serait bonne alors ?

Par **bulle**, le **24/02/2012 à 09:24**

Ah ok, je n'avais pas compris votre 2eme partie, mea culpa. Le titre n'est pas très clair selon moi.
Je n'ai jamais aimé les parties trop scindées, quelque chose du style "de la déception de la

IVeme à l'élaboration d'une nouvelle Constitution" serait mieux car on ne voit pas le lien entre vos 2 parties.

J'ai tout de même un peu l'impression que dans votre rédaction vous allez vous éloigner des racines alors attention à ne pas le faire.

Par **shokobon**, le **24/02/2012 à 10:16**

Le passage de l'élaboration de la Constitution marque plus la naissance de la Ve que ses racines, pourtant j'ai l'impression que ça ne va pas aller si je ne le cite pas... * en train de s'arracher les cheveux*

Mais sinon le sens de la dissertation paraît cohérent ou je devrais le retravailler ?

Merci pour votre aide ^^

Par **shokobon**, le **24/02/2012 à 19:47**

snif pourquoi personne ne veut m'aider ?!!!

En gros ma ligne directrice c'est :

Partie 1 = La IV perd sa légitimité (A) et DG la critique (B)

Partie 2 = DG prépare le passage à la Ve (A) & Debré et le cumul de toutes les expériences passées concentrée dans la Constitution de 1958